

**Steven Davis, (Rédacteur), *Pragmatics. A Reader*,
New-York/Oxford, Oxford University Press, 1991, 595 pages.**

Richard Vallée

Volume 19, Number 1, Spring 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/027185ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/027185ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vallée, R. (1992). Review of [Steven Davis, (Rédacteur), *Pragmatics. A Reader*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1991, 595 pages.] *Philosophiques*, 19(1), 157–162. <https://doi.org/10.7202/027185ar>

Steven DAVIS, (Rédacteur), *Pragmatics. A Reader*, New-York/Oxford, Oxford University Press, 1991. 595 pages.

par Richard Vallée

S. Davis a publié un impressionnant recueil, ne contenant pas moins de trente-cinq articles, qui intéressera autant le néophyte que le spécialiste en philosophie du langage. Dans une brève introduction, il caractérise la pragmatique en termes d'intention de communication, des usages du langage qui exigent le recours à de telles intentions et des moyens dont disposent les auditeurs pour identifier ces intentions.

Les articles reproduits respectent fidèlement cette caractérisation et, se renvoyant les uns aux autres, offrent une unité thématique exceptionnelle. Ce livre contient des textes de base qui sont souvent des classiques et devraient se retrouver dans toutes les bibliothèques. Ils sont regroupés en sept sections à la fin de chacune desquelles on retrouve une bibliographie suffisamment courte pour être utile. J'ai, bien sûr, des réserves sur la présence de certains textes, et je m'étonne de quelques absences. Mais rien qui suffise à gâcher mon plaisir. Je ne discuterai pas de ce qu'est la pragmatique, étant essentiellement d'accord avec ce que dit Davis à ce sujet. Je vais plutôt présenter le recueil et, au lieu de suivre l'ordre des sections, je le ferai à travers les théories qui y sont exposées. Je négligerai le problème des présuppositions de la pragmatique (Stalnaker, 1972; Karttunen, 1974; Lewis, 1979; Soames, 1982; et Heim, 1988)¹ et celui des aspects psychologiques de la pragmatique (Clark, 1979; Kasher, 1984; Sperber et Wilson, 1986), auquel est dévolu la section sept.

Grice (1968, 1975), qui a défendu une approche intentionaliste en théorie de la signification, est la référence de tous ceux qui utilisent la notion d'intention en philosophie du langage. Son programme est simple. Il distingue au sein de ce que signifie un locuteur par une énonciation, ce qui est dit ce qui est implicite. Ce qui est dit est voisin de la signification conventionnelle des expressions linguistiques. En l'absence de moyens conventionnels de signifier, Grice donne un *definiens* de « en énonçant x un locuteur signifie que p » en termes d'intentions, *definiens* qui servira de base pour expliquer ce que signifie conventionnellement une expression type dans la langue en tenant compte des forces illocutoires (assertion, question, etc.). D'autre part, ce qui est implicite par une énonciation peut l'être conventionnellement ou non. Dans le dernier cas, et c'est ce qui a retenu l'attention, ce peut l'être conversationnellement en ayant recours à des maximes conversationnelles (la section cinq du livre porte sur les implications conversationnelles et les maximes). Ces dernières, regroupées sous quatre catégories, demandent par exemple d'être informatif, de dire la vérité, d'être pertinent, etc. Si un locuteur répond à quelqu'un lui disant ne plus avoir d'essence « Il y a un garage au coin », il implicite que le garage est ouvert et que de l'essence y est disponible si sa remarque est pertinente. L'auditeur interprète en général le locuteur comme faisant une intervention pertinente et comprend ce qui est normalement implicite conversationnellement. Cette théorie a eu un grand impact, que reflètent les articles publiés. Dans la section deux, il faut souligner les textes de Carston (1986) et Récanati (1989) lesquels tentent de distinguer clairement ce qui est dit de ce qui est implicite. Les propos de Grice sur ce qui est dit sont assez brefs et les efforts des deux auteurs méritent d'être soulignés, ne serait-ce que parce

1. Toutes les références renvoient à des textes que l'on retrouve dans le recueil.

que ce problème fut tout compte fait rarement abordé. Dans la section cinq, Harnish (1976) développe avec minutie la théorie des implications. Sperber et Wilson (1986) s'écartent de la lettre de la théorie de Grice, ne gardant qu'une maxime (une reformulation de la maxime de pertinence) et spécifient un mécanisme d'inférence de ce qui est impliqué conversationnellement. Mais les critiques sont aussi nombreuses. Grice a mentionné six traits caractéristiques des implications conversationnelles (annulabilité, calculabilité, etc.) et Sadock (1978) remet fortement en question le bien-fondé de trois de ces traits.

Dans la section sept, il est question des figures de style (métaphore, ironie, etc.). Searle (1982), prenant pour cas type la métaphore, a popularisé une approche gricéenne selon laquelle ces cas doivent être analysés en disant qu'un locuteur faisant une figure de style signifie — a l'intention de communiquer — quelque chose de distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise (voir aussi Bergmann (1982) pour un exposé simple). Par exemple, si vous faites de l'ironie en disant « J'aime ma femme », vous signifiez ce que vous exprimeriez en disant littéralement « Je n'aime pas ma femme » (sur ce que c'est que signifier littéralement, voir Bach et Harnish, 1979). Cette théorie caractérise la non-littéralité comme une propriété d'énonciations et non une propriété de mots ou de phrases. Ceci dispense de chercher une signification métaphorique ou ironique aux phrases: il n'y rien de tel. Les mots ont une signification conventionnelle, sont parfois utilisés non littéralement, mais ce que signifient les locuteurs est toujours exprimables littéralement par une phrase que le locuteur aurait pu utiliser. Martinich (1984) reprend cette approche mais, contrairement à Searle, il demeure près de notions gricéennes. Il est remarquable qu'il soit le seul à caractériser la distinction entre signification du locuteur et signification littérale en termes strictement gricéens.

La quatrième section porte sur les actes illocutoires directs ou indirects. Selon Searle (1975), si je dis « Votre pied est sur mon pied », je signifierais ce que signifie l'énoncé utilisé et, en plus, vous ferais une demande de retirer votre pied du mien. Ma demande est indirecte. Un locuteur, dans ce cas, accomplirait simultanément deux actes illocutoires. Pour Searle, contrairement à Morgan (1978), l'énoncé n'est pas lié conventionnellement à ce qu'il est utilisé pour signifier indirectement. L'appareil utilisé pour signifier indirectement et identifier ce qui est ainsi signifié est essentiellement le même que celui que l'on retrouve en théorie des implicatures et des figures de style: intentions, maximes conversationnelles, connaissances partagées, etc. Dans ce cas particulier toutefois, Searle met aussi à profit les ressources de la théorie des actes de langage (Searle, 1965) afin de saisir certains traits généraux de l'indirection.

La notion d'intention est aussi importante en théorie de la référence, et, plus précisément, en théorie des descriptions définies. La sec-

tion deux est principalement consacrée à ce sujet. Russell, pour des raisons qui ne nous intéresseront pas ici, a traité les expressions de forme « le F » comme des expressions incomplètes qui s'analysent contextuellement dans les phrases dans lesquelles elles ont une occurrence. Ainsi, « le meilleur restaurant de San Francisco » devant être analysé dans une phrase, ajoutons le prédicat monadique « sert de la cuisine californienne » à la description. L'analyse donne, informellement, « Il existe un et un seul objet tel que cet objet est le meilleur restaurant de San Francisco et il sert de la cuisine californienne ». Donnellan (1966) a contesté la validité de cette théorie en opposant deux usages des descriptions définies, l'usage attributif et l'usage référentiel. Dans le premier cas, le locuteur dit quelque chose à propos de quoi que ce soit qui est « le F », par exemple, de quoi que ce soit qui est le meilleur restaurant de San Francisco. Si rien n'est « le F » — parce qu'il n'y a pas de restaurant à San Francisco — ce qu'il exprime est faux. Dans le second, le locuteur utilise la description pour attirer l'attention de son auditoire sur un objet en particulier, qu'il a à l'esprit, et réussit à dire quelque chose de vrai même si ce dont il parle n'est pas « le F ». Par exemple, vous pouvez utiliser la description qui nous sert d'exemple, avec le prédicat donné, pour dire quelque chose de vrai à propos de « Chez Panisse », qui n'est pas à San Francisco mais sert de la cuisine californienne, si vous utilisez la description référentiellement, avec « Chez Panisse » à l'esprit.

Certains ont contesté non pas sa distinction, mais sa force contre Russell en disant qu'elle est pragmatique, non sémantique — et vaudrait contre Russell seulement si elle était sémantique. Kripke (1976) a misé sur une distinction entre la référence sémantique — ce à quoi réfère un terme en vertu des règles sémantiques — et la référence du locuteur — ce à quoi réfère le locuteur. Un locuteur peut avoir l'intention de référer à ce à quoi réfère le terme. Il peut aussi avoir l'intention de référer à un objet particulier qu'il croit à tort désigné par le terme qu'il utilise. Ces deux intentions seraient identiques dans l'usage attributif et distinctes dans l'usage référentiel. Cette défense laisse perplexe. Pour Russell, les descriptions sont analysées en termes de quantificateur, de connecteurs, etc. et ne sont pas des termes référentiels. Conséquemment, utiliser la notion de référence sémantique et parler de la référence d'une description définie afin de défendre Russell n'est pas légitime et tronque la théorie de ce dernier. Searle (1979) saisit la distinction de Donnellan dans les termes de sa théorie de l'indirection. Il distingue un aspect primaire — ce par quoi le locuteur réfère correctement à un objet — et un aspect secondaire — ce par quoi le locuteur pense faire correctement référence, et affirme qu'en usage attributif, il y a identité entre aspect primaire et aspect secondaire, tandis qu'il n'y en a pas en usage référentiel. L'aspect primaire serait alors une expression qui réfère à l'objet que le locuteur a à l'esprit et le terme utilisé serait l'aspect secondaire. Bach (1981), de son côté,

caractérise pragmatiquement l'usage référentiel en termes d'intention de dire d'un objet qu'il est tel et tel. Selon Bach, et contrairement à Searle, pour identifier ce que signifie ce que signifie un locuteur référentiellement il n'est pas nécessaire d'identifier l'aspect sous lequel le locuteur pense l'objet.

L'indexicalité, qui fait l'objet de la section trois, a obligé à de profondes modifications en théorie de la signification, non à cause de la notion d'intention mais de la notion de contexte (Kaplan, 1978; Perry, 1977). Les expressions indexicales (« je », « ici », « maintenant ») et les démonstratifs (« ceci », « cela ») posent des problèmes particuliers parce qu'ils n'expriment pas de « sens frégréens » ou d'intensions (fonctions de mondes possibles sans extension), et ont une dénotation qui varie selon les contextes. Ajoutons qu'ils servent à exprimer des propositions singulières. Wettstein (1984) a soutenu que la notion d'intention était superflue en théorie de l'indexicalité. On peut avec lui admettre que les intentions ne sont pas essentielles en théorie des expressions indexicales, puisque ces dernières ont une valeur sémantique qui fixe leur extension en tenant compte du contexte. Il en irait autrement, selon Davis (introduction) avec les démonstratifs, les descriptions démonstratives et les descriptions incomplètes puisque les conventions linguistiques ne détermineraient pas l'extension de ces expressions et qu'il faudrait recourir aux intentions du locuteur liées à l'acte de référer pour ce faire. Par exemple, « ceci » dans « Ceci est vert » doit avoir pour extension un objet, mais pour renvoyer à cet objet, l'énonciation de « ceci » devrait être accompagné d'intention et d'une démonstration. Le problème que soulève Davis est essentiellement celui de préciser la notion de référence du locuteur.

Pour Wettstein (1984), la démonstration et les traits contextuels fixent l'extension, alors que les intentions sont inutiles. Son argument est, en gros, qu'en désignant un objet, je réfère à cet objet, même si j'ai l'intention de référer à un autre objet. Si, à mon insu, je désigne Pierre alors que j'ai l'intention de désigner Roger, j'ai tout de même désigné Pierre. Pour Davis, les intentions sont déterminantes. Alors que traditionnellement, on dit que la sémantique s'occupe des conditions de vérité des énoncés et que, dans ce domaine, les intentions n'ont pas leur place, avec les démonstratifs, ces intentions viennent fixer les conditions de vérité, si on se fie à Davis. « Ceci est vert » serait vrai si et seulement si l'objet auquel le locuteur réfère — où « réfère » est défini en termes d'intention — a la propriété d'être vert. Davis fait aussi remarquer, à juste titre, que les intentions du locuteur fixent également la dénotation des descriptions incomplètes, comme « le film », qui posent des problèmes à une analyse russellienne des descriptions définies. Si un locuteur dit « Le film est mauvais », une analyse russellienne de l'énoncé donne « Il existe un et un seul film et il est mauvais » qui est faux puisqu'il y a plusieurs films. Mais, le plus souvent, les locuteurs disent quelque chose de

vrai en disant « le film est mauvais » (voir Bach, 1981). Ce faisant il admet que la théorie russellienne ne peut traiter de toutes les descriptions (voir Kripke, 1976, sur ce point). Puisque les descriptions incomplètes sont omniprésentes, les intentions des locuteurs sont plus importantes qu'on le croyait pour déterminer les conditions de vérité des énoncés. Mais ceux qui choisissent cette avenue font face à deux problèmes intimement liés. Il leur faut définir « en énonçant "i" (un démonstratif) un locuteur réfère à x si et seulement si... » à l'aide des intentions pertinentes. Ce travail est encore au stade de l'ébauche. Cette difficulté mène à une seconde, à savoir que les indexicaux et les démonstratifs en termes de proposition exprimée, mais la référence singulière nous oblige à affronter les propositions singulières dans une théorie gricéenne. On doit alors faire place, dans cette théorie, à des pensées singulières, ce qu'elle n'admet pas. Grice a construit sa théorie comme si les locuteurs avaient toujours un accès privilégié à leurs contenus de pensée et ne pouvaient se tromper sur ces derniers, faute de quoi ils pourraient ne pas savoir ce qu'ils signifient. Or les locuteurs n'ont pas un tel accès aux pensées singulières. Je rentre dans un restaurant, regarde devant moi, voit un type et me dis « Il a un veston comme le mien », exprimant une pensée singulière. Mais je regardais dans un miroir, je suis ce type, et exprimais une proposition me contenant sans le savoir. Je ne crois pas que ce seul point mette en péril la théorie gricéenne de la signification. Il pose toutefois un singulier problème.

Le livre de Davis vient combler un vide en réunissant des articles importants concernant uniquement des problèmes caractéristiques de la pragmatique. Grâce au choix de textes, on peut aussi mettre en relief les relations entre ces problèmes. C'est sans hésiter que j'utiliserai ce recueil comme manuel dans un cours de philosophie du langage.

CSLI, Stanford University

